

# Sexualité et handicap mental

M. MERCIER, J. DELVILLE, J-L. COLLIGNON <sup>1</sup>

*La vie affective et sexuelle des personnes handicapées mentales adultes est appréhendée par une enquête de 24 parents et de 60 éducateurs. Leurs représentations et opinions par rapport aux désirs des personnes handicapées, l'affectivité, la sexualité, la contraception, l'homosexualité, l'éducation sexuelle sont abordées. Les résultats montrent que les représentations des professionnels et des parents divergent, de même que les opinions quant aux actions éducatives à mener. Les réponses des parents varient selon qu'ils se prononcent par rapport aux personnes handicapées mentales en général ou par rapport à leur propre enfant en particulier. Chez les parents, une tendance à la normalisation de la personne handicapée apparaît de manière plus marquée que chez les éducateurs. Une action éducative dans le domaine de l'affectivité et de la sexualité des personnes handicapées mentales doit tenir compte de ces différences, les mettre en lumière et reposer sur une confrontation des opinions et des représentations, dans un esprit de dialogue.*

**L**A VIE affective et la sexualité des personnes souffrant d'un handicap mental constituent des champs de préoccupations importants pour ceux qui se soucient du bien être psychologique et social de ces personnes.

La sexualité et la vie affective des personnes avec un handicap mental furent trop souvent ignorées, voir déniées ou même bafouées et méprisées par les professionnels.

Aujourd'hui, les professionnels de la santé psychologique et physique, de l'éducation et de l'accompagnement cherchent à assumer les erreurs du passé et à prendre en charge, avec tout le respect mérité, la vie affective et sexuelle des personnes avec une déficience cognitive.

Des questions sont posées : Comment informer ? A quel moment ? Que tolérer ou interdire ? Quelles inhibitions faut-il lever ou quelles motivations engendrer ? ...

Toutes ces questions restent souvent sans réponse et mettent en jeux les principes éthiques, déontologiques et idéologiques défendus par les professionnels.

Les parents eux aussi se sentent interpellés par ces questions. Il s'agit pour eux d'un domaine important qui est souvent lié à des craintes, des angoisses, des désirs et des relancements qu'ils doivent vivre à propos d'enfants qui ont souvent suscités chez eux de grands bouleversements psychologiques et sociaux.

La question, ou plutôt les questions, de la sexualité, nous concernent chacun, en profondeur, dans nos propres attitudes affectives et relationnelles.

Dans ce domaine, les attitudes, les opinions et les représentations individuelles et sociales sont très présentes. La sexualité ne peut être abordée en dehors de représentations symboliques que l'on s'en fait : nos actions éducatives en sont imprégnées.

Dans ce qui suit, nous présentons une partie des résultats d'une vaste enquête menée auprès des parents et des éducateurs. Nous cherchons à mettre en évidence, de manière la plus objective possible, des différences d'opinions qu'ils véhiculent, des différences de représentations symbo-

<sup>1</sup> Département de Psychologie - Faculté de Médecine - Rue de Bruxelles, 61 - 5000 NAMUR - Belgique.

liques quant à la vie affective et sexuelle des personnes avec un handicap mental. Nous tenterons de comparer des opinions de parents et d'éducateurs recueillies à l'aide d'un questionnaire auquel ont répondu vingt-quatre parents (ou couple de parents) et soixante éducateurs.

Le nombre de réponses à des questionnaires fermés sont synthétisées en pourcentage et regroupées en trois catégories, dans des tableaux comparatifs : opinion des éducateurs, opinion des parents, quant aux personnes handicapées en général, opinion des parents quant à leur propre enfant.

Nous interpréterons ces résultats, mais nous souhaitons que chacun se fasse sa propre opinion quant aux attitudes et aux représentations sous-jacentes, ce travail devrait nous amener à cerner plus objectivement les composantes personnelles, qui en fonction de notre position sociale et de notre relation avec les personnes handicapées mentales, déterminent nos choix éducatifs.

Les différences constatées devraient être porteuses de dialogues entre parents et éducateurs, pour déboucher sur de meilleures compréhensions des spécificités de la personne éduquée.

Les conflits d'opinions, d'attitudes et de représentations, doivent être menés dans un esprit constructif, ou chacun est considéré comme détachant une partie de la vérité qu'il confronte à celle des autres.

L'horizon de cette vérité, c'est la réalité de la personne dont on parle.

### 1. Ils ont des désirs

Pour la présentation des résultats, nous repreneons in extenso la question posée. En ligne, nous indiquons les différentes possibilités de choix. En colonnes, nous proposons les pourcentages de choix pour chaque groupe : parents, à propos des personnes handicapées mentales en général (P.H.), éducateurs spécialisés (E.S.), parents à propos de leur propre enfant (P.E.).

### Pensez-vous que les adultes handicapés mentaux puissent ressentir le désir de ?

	PH	ES	PE
- Contact physique	92 %	100 %	85 %
- Séduction	82 %	98 %	75 %
- Rapport sexuel	82 %	100 %	47 %
- Mariage	66 %	92 %	23 %
- Avoir des enfants	56 %	88 %	21 %

Légende : (PH) opinions des parents en général, (ES) opinions des éducateurs spécialisés, (PE) opinions des parents à propos de leur enfant.

Si l'on examine la colonne parents par rapport aux personnes handicapées en général (PH), on constate que le désir de contact physique, de séduction et de rapport sexuel est largement reconnu (plus de quatre-vingts pour cent) ; alors que le désir de mariage et d'avoir des enfants est beaucoup moins souligné (soixante-six pour cent et cinquante-six pour cent). La dimension du désir serait reconnue, alors que le passage à l'acte du couple et des enfants l'est beaucoup moins.

Si l'on examine l'opinion des éducateurs spécialisés, pour l'ensemble des items, les taux de choix sont très élevés (près de quatre-vingt-dix pour cent) ; on n'observe pas la diminution observée en P.H. pour le mariage et le fait d'avoir des enfants (quatre-vingt-douze pour cent et quatre-vingt-huit pour cent).

Il y a ici une différence marquante dans la perception des désirs entre éducateurs et parents. Il y a cependant une légère diminution pour ces deux derniers items chez les éducateurs, mais il reste beaucoup plus élevé que chez les parents. Pour les trois premiers items, les éducateurs sont beaucoup plus proches de cent pour cent que les parents.

Pour les parents par rapport à leurs propres enfants, le désir de contact physique reste autant reconnu que lorsqu'ils s'expriment pour les personnes handicapées en général ; le désir de séduction opère déjà une nette chute ; l'avis des parents diverge largement, lorsqu'il s'agit de leurs

propres enfants, pour les rapports sexuels, de mariage et le désir d'enfant (quarante-sept pour cent, vingt-trois pour cent, vingt et un pour cent).

Pour les trois derniers items, les parents ont des perceptions radicalement différentes de celles des éducateurs lorsqu'on leur pose la question pour leur propre enfant.

Ils divergent également par rapport à leurs avis, lorsqu'on leur pose la question pour les personnes handicapées en général ; les pourcentages de choix de ces items vont du simple au double.

Les éducateurs reconnaissent donc davantage de désir diversifié pour les personnes handicapées mentales. Ils ont des opinions très différentes de celles des parents lorsqu'il s'agit chez eux d'émettre un jugement quant à leur propre enfant, dans le domaine des rapports sexuels, du mariage et des désirs d'enfants. Les parents n'ont pas les mêmes opinions dans ces domaines, lorsqu'il s'agit de porter un jugement quant aux personnes handicapées en général, et quant à leur propre enfant : les choix diminuent de moitié pour les rapports sexuels, le mariage, la procréation, entre PH et PE. Moins de la moitié des parents reconnaissent le désir de rapport sexuel pour leurs propres enfants et moins d'un quart le désir de mariage et de procréation.

#### **Êtes-vous favorable aux rapports sexuels entre handicapés mentaux dans le cas de couple stable ?**

	PH	ES	PE
Favorable	91 %	96 %	54 %

Légende : (PH) opinions des parents en général, (ES) opinions des éducateurs spécialisés, (PE) opinions des parents à propos de leur enfant.

Ici aussi, les avis des parents et des éducateurs convergent lorsqu'il s'agit d'un jugement sur la population en général, bien que les parents soient légèrement en dessous des éducateurs (quatre-vingt-onze pour cent au lieu de quatre-vingt-seize pour cent), mais cette différence n'est pas significative. Lorsqu'il s'agit de leurs

propres enfants, même dans le cas de couple stable, les rapports sexuels ne sont admis que dans un cas sur deux : les avis sont divergents.

## **2. Relations affectives et sexualité**

### **Pensez-vous que chez les adultes handicapés mentaux, l'affectivité prédomine sur la sexualité ?**

	PH	ES
- Oui	74 %	42 %
- Non	13 %	14 %
- Incertains	13 %	43 %

Légende : (PH) opinions des parents en général, (ES) opinions des éducateurs spécialisés.

Les parents affirment largement (soixante-quatorze pour cent) que l'affectivité prédomine sur la sexualité chez les personnes avec un handicap mental. Une minorité l'infirmes (treize pour cent) et, dans une même mesure, une minorité ne sait pas répondre (treize pour cent). Si même, le désir de rapport sexuel est reconnu, l'affectif prédomine très largement, selon les parents, pour l'ensemble de la population.

Les éducateurs semblent plus partagés, puisque moins de la moitié (quarante-deux pour cent) affirment que l'affectif prédomine sur le sexuel. Cependant, comme les parents, une minorité (quatorze pour cent) l'infirmes. Par ailleurs les éducateurs semblent plus hésiter à prendre position, il y a autant d'affirmatifs que d'incertains (quarante-trois pour cent).

Les éducateurs semblent donc moins catégoriques que les parents, quant à l'affirmation de la prédominance de l'affectif sur le sexuel et ils reconnaissent largement une incapacité à émettre une opinion dans ce sens. L'accord se marque sur l'infirmité, mais pas sur l'affirmation de la prédominance ; l'écart se réalisant par le refus des éducateurs de se prononcer. Une telle nuance est sans doute liée à une attitude plus professionnelle qu'affective.

### 3. La contraception

Lorsque la sexualité des personnes handicapées mentales adultes est reconnue, le problème de la contraception se pose. Il se pose avec d'autant plus d'acuité que la personne maîtrise moins bien les notions physiologiques de la reproduction. On sait à quel point des divergences existent à ce sujet, y compris parmi les professionnels.

**Selon vous, le meilleur mode de contraception pour des adultes handicapés mentaux est la stérilisation, la piqûre, la pilule, différent selon la personne ?**

	PH	ES
- la stérilisation	68 %	29 %
- la piqûre trimestrielle	16 %	31 %
- la pilule	10 %	19 %
- différent selon la personne	5 %	21 %

Légende : (PH) opinions des parents en général, (ES) opinions des éducateurs spécialisés.

La stérilisation est largement prônée par les parents (soixante-huit pour cent). Notons qu'il s'agit là d'une technique irréversible perçue comme sûre, souvent réalisée à l'insu des patients. La piqûre trimestrielle et la pilule correspondent au choix d'une minorité (seize pour cent et dix pour cent). Ces techniques sont perçues comme moins sûres nécessitant des interventions répétées dans le temps et imposant une certaine responsabilité à la personne. Les critères d'irréversibilités et de choix répétés semblent intervenir dans les opinions.

Si l'on pose la question des choix adaptés à la personne, très peu de patients y sont sensibles (cinq pour cent). A l'opposé, les éducateurs accordent proportionnellement, une importance marquée pour le choix adapté à la personne (vingt et un pour cent) ; ce choix étant aussi marqué que les autres options (qui oscillent entre vingt pour cent et trente pour cent).

Pour les éducateurs, le choix de contraception est beaucoup plus réparti que pour les parents.

Les mêmes critères ne semblent pas jouer et des options particulières ne dominent pas l'ensemble des choix possibles. Peut-être, les éducateurs ont-ils des avis plus nuancés, sont-ils moins impliqués, détiennent-ils davantage d'informations ou font-ils plus confiance à l'accompagnement, que les parents ?

Si l'on compare pour chaque mode de contraception les choix des parents et des éducateurs, des différences apparaissent également. Le choix pour la stérilisation varie du simple au double (vingt-neuf pour cent et soixante-huit pour cent). Des deux côtés, la piqûre trimestrielle est préférée à la pilule mais un plus grand nombre d'éducateurs, ici encore dans une proportion du simple au double (seize pour cent et trente et un pour cent ; dix pour cent et dix-neuf pour cent), choisissent ces modes de contraception. Enfin, en pourcentage, quatre fois plus d'éducateurs que de parents vingt et un pour cent et cinq pour cent prônent une solution adaptée à la personne. Cette différence importante distingue, sans doute, l'attitude professionnelle (éducative) de l'attitude parentale (affective).

### 4. L'homosexualité

Dans ce qui suit, l'homosexualité est abordée sous un biais particulier. Il est demandé aux sujets de s'exprimer sur leur perception de sa prévalence dans une population dite normale par rapport à une population de personnes handicapées mentales.

**Estimez-vous que par rapport aux personnes normales, l'homosexualité chez les personnes handicapées mentales est plus fréquente, également fréquente, moins fréquente ?**

	PH	ES
- plus fréquente	0 %	62 %
- également fréquente	61 %	32 %
- moins fréquente	39 %	5 %

Légende : (PH) opinions des parents en général, (ES) opinions des éducateurs spécialisés.

Dans ce domaine, l'opinion des parents va clairement dans le sens de considérer que cette caractéristique est aussi fréquente (soixante et un pour cent), voire nettement moins fréquente (trente-neuf pour cent) que dans la population normale. Aucun parent n'envisage le fait que l'homosexualité pourrait être plus répandue dans la population de personnes handicapées.

Si l'on sait que plus encore que la sexualité en général, l'homosexualité est imprégnée de jugement normatif (elle met en œuvre des normes et des valeurs souvent négatives), on peut supposer que cette composante sociale joue dans l'opinion. Les parents semblent considérer que les personnes handicapées mentales ne sont pas moins biens ou plus mauvaises que les normaux ; au contraire, des pratiques sexuelles négatives, selon leur jugement, seraient moins répandues dans la population de personnes handicapées.

L'opinion des éducateurs est très divergente de celle des parents, à propos de cette question. Une grande majorité d'entre eux estime que l'homosexualité est plus fréquente ou également fréquente (soixante-deux pour cent et trente et un pour cent) dans la population de personnes handicapées. Seulement, une minorité très réduite (cinq pour cent) estiment qu'elle est moins fréquente. On peut faire plusieurs hypothèses, pour tenter d'expliquer ces divergences pour tous les items, dans les deux populations de répondants.

Peut-être les éducateurs sont-ils plus critiques par rapport aux normes et aux valeurs sociales dominantes. A nouveau, l'attitude professionnelle peut expliquer le fait que les éducateurs tiennent plus leurs distances et considèrent moins les personnes handicapées comme échappant au jugement négatif. Enfin, l'homosexualité est peut-être plus fréquente dans les institutions que dans les familles ; ce qui expliquerait les différences de perception dans les deux groupes de sujets.

Nous soulignons l'écart très important entre l'opinion des parents et celle des éducateurs, pour ce qui concerne "la moins fréquente" (zéro

pour cent et soixante-deux pour cent). L'ensemble des divergences doit être pris en compte dans l'action éducative.

### 5. Éducation sexuelle

**Estimez-vous que par rapport aux personnes normales, l'éducation sexuelle chez la personne handicapée mentale est moins nécessaire, aussi nécessaire, plus nécessaire ?**

	PH	ES
- moins nécessaire	9 %	16 %
- aussi nécessaire	83 %	64 %
- plus nécessaire	9 %	20 %

Légende : (PH) opinions des parents en général, (ES) opinions des éducateurs spécialisés.

Plus de quatre-vingts pour cent des parents estiment que les personnes handicapées mentales n'ont, ni plus, ni moins, besoin d'éducation sexuelle que la population dite normale (quatre-vingt trois pour cent). Les autres se différencient en deux groupes : environ dix pour cent (neuf pour cent) estiment qu'elle est plus nécessaire et environ dix pour cent (neuf pour cent) estiment qu'elle est moins nécessaire. Ici encore, on sent une nette tendance à ne pas différencier la population de personnes handicapées mentales de la population normale. Nous remarquons également qu'en dehors de cette tendance à la normalisation, les avis sont divergents dans des proportions égales.

Il en va de même chez les éducateurs. Une proportion importante d'entre eux estime qu'il n'est pas nécessaire que les personnes handicapées mentales bénéficient de plus ou moins d'éducation sexuelle que les personnes dites normales (soixante-quatre pour cent). Les quarante pour cent restants se répartissent à peu près également entre les "plus nécessaire" et les "moins nécessaire" (vingt pour cent et seize pour cent).

Dans ce cas-ci, les tendances évaluatives des parents vont dans le même sens que celles des

éducateurs et se répartissent de la même manière. Cependant, nous remarquons que la tendance à la normalisation des éducateurs est moins marquée et, par voie de conséquence, les différenciations le sont plus. Plus d'éducateurs que de parents estiment que les besoins éducatifs des personnes handicapées mentales sont soit moins nécessaires, soit plus nécessaires. Les divergences dans le groupe d'éducateurs sont à souligner et si l'on veut mener un programme éducatif, on se verra dans l'obligation d'en négocier la pertinence aussi bien avec les professionnels qu'avec les parents.

### **6. Conclusion**

Les résultats sont clairs. Dans le domaine de la sexualité les représentations des professionnels et des parents divergent et les opinions quant à la réalité des personnes handicapées et quant aux actions éducatives à mener sont différentes, parfois même contradictoires.

Nous avons pu constater également que les parents n'avaient pas les mêmes opinions quand ils se prononçaient à propos de la population de personnes handicapées mentales en général et à propos de leurs propres enfants. Les groupes

d'opinions différentes sont plus répartis chez les professionnels que chez les parents ; ce qui montrerait une tendance à la relativisation des avis.

On constate une tendance à considérer les personnes handicapées mentales de la même manière que la personne dite normale, de manière très marquée dans le groupe des parents. Chez les éducateurs, cette tendance varie selon les domaines envisagés ; il y a par exemple une tendance à la normalisation lorsqu'il s'agit d'éducation sexuelle, mais pas de tendance à la normalisation lorsqu'il s'agit d'homosexualité.

Si l'on veut mener une action éducative, de manière efficace, en matière sexuelle, chez les personnes handicapées mentales, il faut tenir compte de ces différences. Il faut instaurer le dialogue entre professionnels et parents, afin d'éviter que l'action auprès des personnes handicapées ne s'engage dans des contradictions entre ceux qui cherchent à améliorer le bien-être de ces personnes. Si parents et éducateurs cherchent à mener une action commune, il serait souhaitable qu'ensemble, ils prennent conscience de leurs différences d'opinions, d'attitudes et de représentations, pour mener à bien cette action commune.

*Texte en version originale*

## Bibliographie

● **L. ANDRON :**

Sexuality counselling with developmentally disabled couples, in CRAFT A. and CRAFT M., Sex education and counselling for mentally handicapped people, ed. Costellot, Tunbridge wells kent, England, 1983.

● **E. BERMEJO :**

Sexualité et contre transfert dans une institution pour handicapés mentaux, feuillets de pédagogie curative, 1989, 23; pp 6-13.

● **H. BROWN :**

Why is it such a big secret ? Sex education for handicapped young adults, in CRAFT A. and CRAFT M., Sex education and counselling for mentally handicapped people, ed. Costellot, Tunbridge wells kent, England, 1983.

● **A. COBBEN :**

La vie affective et sexuelle des adultes handicapés mentaux "célibataires", ANAHM, Bruxelles, 1983.

● **A. CRAFT :**

Sexuality and mental retardation : a review of the literature in CRAFT A. and CRAFT M., Sex education and counselling for mentally handicapped people, ed. Costellot, Tunbridge wells kent, England, 1983.

● **A. CRAFT et M. CRAFT :**

Sex education and counselling for mentally handicapped people, ed. Costellot, Tunbridge wells kent, England, 1983.

● **J.J. EISENRING et B. PASCHE :**

Parents et éducateurs face à la sexualité du débile mental (synthèse de carrefours), in Centre Universitaire de Diagnostique et de Soins de la Déficience Mentale, Handicapés mentaux et sexualité, deuxième colloque, Genève, 1975.

● **D. FRANK :**

Qu'entendons-nous par sexualité des handicapés mentaux ? Journée de Bienne de la F.S.A.P.H.M., 1987.

● **FSAPHM :**

Sexualité des personnes handicapées mentales - prévention du sida. Journée de Bienne de la FSAPHM du 24/10/1987, ed. par FSAPHM, Bienne, Sept 1988.

● **P. GABBAI et D. DEGOS :**

Notes sur la sexualité des handicapés mentaux, in Centre Universitaire de Diagnostic et de soins de la Déficience Mentale, Handicapés mentaux et sexualité, deuxième colloque, Genève, 1975.

● **A. GIAMI :**

La sexualité des handicapés mentaux et le malaise des professionnels, feuillets de pédagogie curative, 1989, 23, pp 23-29.

● **G. KATZ :**

La vie sexuelle des arriérés mentaux, Ligue internationale des associations d'aide aux handicapés mentaux, Bruxelles, 1970.

● **W. KEMPTON :**

The sexual Adolescent who is Mentally Retarded, Journal of pediatric psychology, n° 3, 104-107, Philadelphia, 1977.

● **W. KEMPTON :**

Sexuality training for professionals who work with mentally handicapped persons, in CRAFT A. and CRAFT M., Sex education and counselling for mentally handicapped people, ed. Costellot, Tunbridge Wells Kent, England, 1983.

● **W. KEMPTON et F. CAPARULLO :**

Counselling parents and care staff on the sexual needs of mentally handicapped people, in CRAFT A. and CRAFT M., Sex education and counselling for mentally handicapped people, ed. Costellot, Tunbridge wells kent, England, 1983.

**SEXUALITÉ ET HANDICAP MENTAL**

- **P. KOEGEL et R. WHITEMORE :**  
Sexualité in the ongoing lives of mildly retarded adults, in CRAFT A. and CRAFT M., Sex education and counselling for mentally handicapped people, ed. Costellot, Tunbridge Wells Kent, England, 1983.
- **G.W. LEE :**  
Sex education and the Mentally retarded, Men Cap Publication, London, 1982.
- **R. MAC LEAN :**  
Birth control techniques and counselling for a mentally handicapped population, in CRAFT A. and CRAFT M., Sex education and counselling for mentally handicapped people, ed. Costellot, Tunbridge Wells Kent, England, 1983.
- **M. MERCIER et J. DELVILLE :**  
Ils ne pensent pas à tout cela, ce sont de grands enfants, L'enfant, n° 2, Bruxelles, 1984.
- **W. PASINI :**  
Signification psycho-sociologique actuelle de la sexualité, in Centre Universitaire de Diagnostic et de Soins de la Déficience Mentale, Handicapés mentaux et sexualité, deuxième colloque, Genève, 1975.
- **M.M. PAYRARD, SCHLAEPPEY et al. :**  
Réflexions d'une équipe éducative, Centre Universitaire de Diagnostic et de Soins de la Déficience Mentale, Handicapés mentaux et sexualité, deuxième colloque, Genève, 1975.
- **Le Service d'Aide aux Arriérés Mentaux, Conseil National Suédois des Affaires Sociales :**  
La vie sexuelle des arriérés mentaux, Ed. par la Ligue Internationale des Associations d'Aide aux Handicapés Mentaux, Bruxelles (Belgique), 1970.
- **G. WATSON, R.S. ROGERS :**  
Sexual Instruction for the Mentally Retarded and Normal Adolescent : A comparison of Educational Approaches, Parental Expectations and Pupil Knowledge and Attitude, Health Education Journal, 39,3, 1980.